

# Conseil communal de Lausanne

---

## Rapport de la commission N° 69

**chargée de l'examen du rapport-préavis N° 2019/47 : Une certification "VilleVerte Suisse" pour la commune de Lausanne – Réponse au postulat de Mme Géraldine Bouchez et crts :  
"Label VilleVerte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ?"**

---

Présidence :	M. Ngoc Huy HO (Les Verts)
Membres présents :	M. Xavier COMPANYY (Les Verts) M. Quentin BEAUSIRE (Socialiste) M. Joël TEUSCHER (Socialiste) Mme Karine BEAUSIRE BALLIF (Socialiste) M. Bertrand PICARD (Libéral-Radical) Mme Céline MISIEGO (Ensemble à gauche) M. Nicola DI GIULIO (Libéral-conservateur) M. José MARTINHO (Le Centre) M. Anita MESSERE (UDC)
Membres excusés :	-
Membres absents :	Mme Astrid LAVANDEROS (Socialiste) Mme Thérèse DE MEURON (Libéral-Radical)
Représentante de la Municipalité :	Mme Natacha LITZISTORF, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture
Invitée :	Mme Marie KOLB, Adjointe au chef de service du SPADOM
Notes de séances	Mme Sandrine VIATTE, Secrétaire de l'unité administrative du SPADOM

---

Lieu : Salle de conférences Dir. LEA, Rue du Port-Franc 18, salle 368

Date : Mercredi 5 février 2020

Début et fin de la séance : 17h00 - 17h40

---

### Présentation de l'objet

Après les salutations d'usage, Mme la Municipale signale que la Ville de Lausanne effectue de nombreuses réalisations sur les aspects de végétalisation et du patrimoine vert et que le label VilleVerte permettrait de mettre en lumière toutes ces démarches. Ce label est un bon moyen de mise en réseau avec d'autres collectivités et de profiter des expériences, expertises et mutualisation.

# Conseil communal de Lausanne

---

## Discussion générale

Les points suivants ont été discutés durant la séance :

- Le label VilleVerte permettrait une valorisation du travail fourni par le SPADOM et doit être perçu comme un outil d'amélioration continue au niveau administratif et sur le terrain.
- Le label correspond à un échange inter-collectivités et réévalué tous les quatre ans par l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP).
- La labellisation permettrait de profiter d'un regard neutre via l'audit effectué par des professionnels externes afin de bénéficier de leurs analyses et propositions d'amélioration.
- Aucune prime financière n'est prévue pour les collaborateurs dans le cadre de l'obtention du label mais le travail effectué par les collaborateurs du SPADOM sera assurément mis en valeur à l'interne.
- Le coût de la labellisation sera inscrit dans la rubrique des mandats.
- Actuellement pour la Ville de Lausanne, la phase de récolte d'informations est terminée et les fiches sont en relecture par le mandataire pour d'éventuels compléments à fournir.

## Etude du rapport-préavis point par point :

### *4.3 Bénéfices pour la Ville et pour les habitants*

L'attractivité de la Ville en ressortirait grandie auprès du public et à l'étranger, par exemple lorsque Lausanne Tourisme met en avant les aspects liés à la nature et l'environnement développés par la Ville depuis de nombreuses années.

### *6. Impact sur le développement durable*

Cette rubrique a été mal renseignée lors de la rédaction du rapport.

### *7. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap*

Cette rubrique est difficilement renseignée car il est difficile d'en mesurer l'impact. Mais, sur l'ensemble du catalogue, certaines mesures seraient à discuter avec le coordinateur en matière d'accessibilité universelle de la Ville de Lausanne.

---

## Conclusions de la commission :

La **conclusion 1 est acceptée** par 8 oui, 1 non et 1 abstention.

---

Lausanne, le 04.03.20

Le rapporteur :

# Conseil communal de Lausanne

---

Ngoc Huy HO